



CONFERENCE
DES PRÉSIDENTS
D'UNIVERSITÉ



Paris, le 8 novembre 2007
Communiqué de presse

La CPU vigilante face aux mouvements étudiants

La Conférence des Présidents d'Université (CPU) considère avec attention l'actuelle vague de blocage des universités qui ne fait que fragiliser les établissements et pénaliser les étudiants. **Elle réaffirme que la loi LRU (Libertés et Responsabilités des Universités) est nécessaire au développement des universités françaises.** La Conférence a souhaité une réforme et milité vigoureusement pour que cette loi s'applique à tous les établissements. Il s'agit d'un préalable indispensable au renouveau des universités, notamment dans leurs secteurs les plus fragiles. Contrairement à certaines allégations, la loi LRU n'organise pas le démembrement du service public, elle ne met pas en cause la démocratie universitaire et ne soumet pas les établissements au joug des entreprises. S'inscrivant dans une volonté affirmée de rénovation du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, elle vise une gestion plus efficace des missions fondamentales de l'Université.

La revendication de l'abandon de la loi paraît profondément grave et irresponsable. Un nouvel échec de la réforme universitaire sonnerait le glas de notre système national et ouvrirait de fait la véritable concurrence entre des établissements au détriment des secteurs les plus vulnérables. **La CPU est extrêmement soucieuse de garantir l'intégrité du système national public et considérerait comme une dramatique régression tout abandon de cet objectif.**

Par ailleurs, même si l'augmentation du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche peut être jugée encore insuffisante, elle est bien réelle et marque une rupture incontestable avec les années précédentes. On ne peut donc pas soutenir l'idée qu'il y aurait un désengagement de l'Etat. **Toutefois la CPU estime que la part nécessaire consacrée à la réussite et à la vie quotidienne des étudiants devrait être plus importante.**

Dans ce contexte, la CPU estime que des redistributions d'enveloppes budgétaires, dans le cadre du vote de la Loi de finance, permettront de mieux financer dès janvier 2008 les actions les plus importantes pour améliorer la réussite en licence et l'accueil des étudiants.

La CPU rappelle avec force qu'elle place ces sujets au cœur du développement de l'Université.

Contact presse : [Sophie Dotaro](mailto:sophie.dotaro@cpu.fr) Tél : 01 44 32 91 27 / sophie.dotaro@cpu.fr / www.cpu.fr